



Vous accompagner dans votre démarche de prévention des risques professionnels.

## → Ergonomie et ingénierie de la prévention des risques professionnels : les missions de conseil et d'assistance

### VOS BESOINS / NOTRE EXPERTISE

► Répondre à vos besoins en matière de santé et sécurité de façon ponctuelle ou sur la durée.

### NOTRE APPROCHE

L'équipe pluridisciplinaire du service ergonomie et ingénierie de la prévention des risques professionnels du CIG (ingénieurs spécialisés, sociologues du travail, ergonomes...) intervient dans le cadre de conventions souples et adaptables ou d'offres de service spécifiques.

Afin de couvrir le champ de la santé et de la sécurité au travail tant sur le plan technique qu'organisationnel et médical, le service agit en lien étroit avec les acteurs internes de la collectivité et s'associe également aux différentes démarches pluridisciplinaires proposées par le CIG.

Les intervenants en prévention mettent en œuvre les compétences **techniques et organisationnelles** nécessaires à la prévention des risques professionnels et pourront vous assister et vous conseiller dans les domaines suivants :

- Évaluation des risques professionnels et élaboration du document unique.
- Assistance à la mise en place d'un système de management de la santé-sécurité (référentiels OHSAS 18000, ILO...).
- Sensibilisation et communication pour l'encadrement et les agents (réglementation, protections individuelles, prévention des risques incendie, analyse des accidents...).
- Communication en matière de prévention (accueil des nouveaux arrivants, procédures, supports...).
- Accompagnement à la mise en place d'une démarche du risque routier professionnel.
- Interventions des entreprises extérieures (plan de prévention).
- Ergonomie (accompagnement de projet, organisation, aménagement des lieux de travail et des postes de travail, amélioration des conditions de travail, prévention des TMS, travail sur écran...).
- Risques liés à l'activité physique au travail.



### Vos avantages

- + Un service souple dans le cadre de conventions adaptées à vos besoins.
- + L'expertise et la compétence de professionnels de la prévention.
- + Des intervenants s'inscrivant dans une démarche pluridisciplinaire de prévention.
- + Des outils et des méthodes éprouvés.
- + Des tarifs compétitifs et adaptés à la taille de votre collectivité.





- Mesure de l'exposition sonore par dosimétrie.
- Risques chimiques (identification, évaluation, prévention).
- Mise en place de démarches de prévention des risques psychosociaux en lien avec les différents acteurs internes des collectivités et dans le cadre de l'offre globale proposée par le CIG.

### NOS RÉFÉRENCES

Le service intervient chaque année dans de nombreuses collectivités et les accompagne au quotidien, notamment pour l'élaboration du document unique et la mise en place d'actions de prévention.

### NOS ENGAGEMENTS

- Etudier et répondre à toute demande relevant de l'amélioration des conditions de travail.
- Construire et proposer des actions sur mesure.
- Accompagner dans le temps les collectivités bénéficiaires.

### » Votre interlocuteur



**Bernard Dréno**

Chef du service ergonomie et ingénierie  
de la prévention des risques professionnels  
Tél. : 01 56 96 82 97  
Fax : 01 56 96 82 25  
[securiteautravail@cig929394.fr](mailto:securiteautravail@cig929394.fr)

